

DIRECTIVES DE COMPÉTITION

2^e Coupe Québec GAF

District 2 – N7 et N8

22 au 24 mars 2024



DYMAGYM

Site de l'événement

Centre sportif La Ruche
1255 Boulevard des Étudiants
Magog, QC, J1X 3Y6



COORDONNÉES GYMNASTIQUE QUÉBEC

3737 boul. Crémazie Est, #902
MTL, QC, H1Z 2K4
514-252-3043
www.gymqc.ca
Personne contact : Josée-Anne Adam (jaadam@gymqc.ca)

COMITÉ ORGANISATEUR

DYMAGYM
Directrice de la compétition : Marjolaine Sévigny
Courriel : competitif@dymagym.com

SITE DE L'ÉVÉNEMENT

CENTRE SPORTIF LA RUCHE
1255 Boulevard des Étudiants, Magog, QC, J1X 3Y6

INSCRIPTION ET HORAIRE

- **Date limite d'inscription** : 9 février 2024
- **Date production de l'horaire** : 23 février 2024
- **Frais d'inscription** :

Athlète GAF (N7-N8)	143 \$
Entraîneur	0\$
- **Frais d'admission pour les spectateurs** :

Coupe Québec	Aucun
--------------	-------
- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la date limite d'inscription** (facturés par GYMQC) : 50 \$ / athlète jusqu'à concurrence de 250 \$
- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la sortie de l'horaire** (facturés par GYMQC) : 100 \$ / athlète jusqu'à concurrence de 500 \$

MODALITÉS DE PAIEMENT ET PROCESSUS D'INSCRIPTION

1. Tous les clubs devront remplir le formulaire d'inscription via le système d'inscription GYMQC.
 - a. Ouvrez le fichier reçu par GYMQC et l'installer sur votre ordinateur.
 - b. Choisissez l'événement, la zone et le club.
 - c. Décochez les athlètes que vous ne désirez pas inscrire à l'événement.
 - d. Ajoutez les entraîneurs (veuillez noter que seulement les entraîneurs affiliés compétitifs sont disponibles dans le système.)
 - e. Si vous notez une erreur au niveau de l'année de naissance, la catégorie, le nom ou autre, contacter Christian Turp (cturp@gymqc.ca).
 - f. Cliquez sur "envoyer inscription"
 - g. Lire la procédure et condition
 - h. Si vos données sont exactes, cliquez sur "Je confirme avoir vérifié les informations de mon club".
 - i. Enregistrez le fichier Excel au nom de votre club.
 - j. Envoyez le fichier Excel à GYMQC (inscription@gymqc.ca) ainsi qu'au comité organisateur (admin@dymagym.com).
2. Le paiement des inscriptions devra se faire :
 - a. **Par chèque** : Libellé au nom de « **Club de Gymnastique DymaGym** » et doit être retourné à l'adresse suivante : 1255 Boulevard des Étudiants, Magog, QC, J1X 3Y6.
 - b. **Par virement bancaire** :
 - Transit : 50066
 - Institution : 815
 - Folio : 0614123
 - c. **Par virement électronique** :
 - Courriel : admin@dymagym.com
 - Question : club hôte
 - Mot de passe : Dymagym
3. Jusqu'à la date limite d'inscription, les clubs pourront faire des modifications à leurs inscriptions sans frais.
4. Après la date limite d'inscription et après la sortie de l'horaire, les pénalités décrites dans cette directive seront appliquées.

DEMANDE DE REMBOURSEMENT

- Pour obtenir un remboursement, un club doit envoyer, au comité organisateur (admin@dymagym.com) et à Gymnastique Québec (inscription@gymqc.ca), une demande écrite ainsi que les pièces justificatives motivant les raisons de cette demande de remboursement.
- Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives ne sont pas déposées dans un délai de 24 heures avant le début des compétitions.
- Pour être acceptée, toute demande de remboursement devra obligatoirement être accompagnée d'un papier médical décrivant la nature de la blessure justifiant le retrait de la compétition. Les pièces acceptées sont les suivantes :
 - Un certificat médical provenant d'un médecin ;
 - Une attestation de blessure provenant d'un physiothérapeute membre de l'Ordre des Physiothérapeutes ;
 - Une attestation de blessure provenant d'un thérapeute du sport membre de l'Association Canadienne des Thérapeutes du Sport.

- GYMQC se réserve le droit de vérifier que le professionnel en question est membre de l'association ou de l'ordre demandé, et de refuser qu'un comité organisateur effectue le remboursement en cas de manquement.
- Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives sont datées de plus de 7 jours.
- Le comité organisateur doit **OBLIGATOIREMENT** accepter toute demande de remboursement respectant les points ci-haut.
- Si une demande de remboursement ne respecte pas les points ci-haut, le comité organisateur est libre de tout de même prendre la décision d'effectuer un remboursement, s'il le désire.

MUSIQUE

Si vous n'avez pas déposé vos musiques pour la 1e Coupe Québec, veuillez déposer les musiques [ICI](#).

EXIGENCE DES FICHIERS DE MUSIQUE :

- Format du fichier : MP3 ou MP4
- Nomenclature du fichier :
 - Suivre l'ordre suivant : Club_Catégorie_Nom_Version
 - **Important : Ne pas mettre d'accent ou caractère spéciaux (é,è,ô,ë, etc.).**
 - V1 : Première version (premier envoi)
 - V2, V3 et plus : Lorsqu'il s'agit d'un changement de musique)
 - Ex 1 : GYMQC_JR_Josée-Anne Adam_V1
 - Ex 2 : GYMQC_N10_Raphaëlle Côté-Gélinas_V2

Question ou changement de musique :

Contactez Christian Turp (cturp@gymqc.ca)

Entraîneurs : Prévoir une copie de vos musiques sur une clé USB en cas de problématique avec les fichiers envoyés.

HÉBERGEMENT ATHLÈTES ET SPECTATEURS

MANOIR DES SABLES

90 Avenue des Jardins, Orford, QC, J1X 6M6

819-847-4747

<https://manoirdessables.com/>

SECTION DES OFFICIELS

Hébergement : Manoir des Sables, 90 Avenue des Jardins, Orford, QC, J1X 6M6, 819-847-4747.

COLLATIONS ENTRAÎNEURS

Des collations seront offertes aux entraîneurs à la cantine.

ACCREDITATION

Aucune accréditation ne sera remise aux participants pour cet événement.

SERVICE MÉDICAL

Un service de thérapeute sportif sera offert sur le site de compétition.